

DURÉE

3 mois environ (434 heures).

PUBLIC VISÉ

Personnes souhaitant accéder au métier de conducteur-riche du transport en commun sur route.

MODALITÉS D'ANIMATION

Présentiel

LIEU ET CONDITIONS

726 Route de Brindas - RD 30 - 69670 Vaugneray
OU
17 Ter Rue de l'Avenir - 69740 Genas

PRÉ-REQUIS

Avoir 18 ans révolus. Être titulaire du permis B. Avoir satisfait à la visite médicale obligatoire. Savoir lire et écrire le français.
Avoir réussi les tests d'aptitude et l'entretien préalable à l'entrée en formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Appliquer les consignes d'exploitation et effectuer les contrôles de sécurité dans le cadre d'un transport en commun. Conduire et manœuvrer en sécurité tout type de véhicule de transport en commun. Accueillir et renseigner la clientèle dans le cadre d'un transport en commun. Assurer les prestations commerciales de l'entreprise dans le cadre d'un transport en commun. Prévenir les risques et appliquer les procédures adaptées en cas de situation difficile, d'incident ou d'accident. Détecter et localiser un dysfonctionnement, puis renseigner les services concerné-es.

TYPE ET NATURE DE FORMATION

Formation diplômante conduisant à un titre professionnel délivré par le ministère chargé du Travail. Formation réalisée dans le cadre de l'agrément technique du centre délivré par la DREETS Auvergne-Rhône-Alpes. L'obtention du titre professionnel sur autocar permet la délivrance du permis D ainsi que de la carte de qualification de conducteur-riche, nécessaire à l'exercice de la profession.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de méthodes expositives et actives associant apports théoriques, mises en situation, entraînements pratiques, études de cas et évaluations progressives.

PROGRAMME DE FORMATION

- Règles générales du Code de la route et spécificités liées aux véhicules de transport en commun.
- Consignes d'exploitation et contrôles de sécurité dans le cadre d'un transport en commun.
- Conduite et manœuvres en sécurité de tout type de véhicule de transport en commun.
- Accueil, information et orientation de la clientèle.
- Prestation commerciale de l'entreprise.
- Mise en œuvre des procédures en cas de situation difficile, d'incident ou d'accident.
- Détection et localisation d'un dysfonctionnement, puis transmission des informations aux services concerné-es.
- Principes du développement durable dans l'exercice de l'emploi.
- Prévention des risques physiques et sécurité.

VALIDATION DES ACQUIS

Titre professionnel de niveau 3 de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur délivré par le ministère chargé de l'emploi et de la formation professionnelle. Pour connaître les correspondances vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

QUAL. DES INTERVENANTS

Formateur-rices expérimenté-es dans le domaine du transport, titulaires de l'autorisation d'enseigner de la catégorie groupe lourd et/ou d'un diplôme de conducteur-riche.

MOY. PÉDAGO/TECHNIQUES

Salles de cours équipées en vidéo-projection, supports écrits et médias, véhicules et pistes.

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Ce titre professionnel, délivré par le ministère chargé du Travail, permet aux futur-es conducteur-rices de conduire un autobus ou un autocar dans des conditions optimales de sécurité et de confort. Dans le respect du Code de la route, des réglementations en vigueur et des procédures de l'entreprise, le ou la titulaire conduit sur tout type de parcours, selon des horaires prescrits et sur des itinéraires comportant des points d'arrêt définis.

VALIDATION DES ACQUIS

Pour les candidat-es ayant satisfait aux épreuves finales de validation : délivrance du titre professionnel Conducteur-riche du transport en commun sur route par la DDETS du Rhône

SUIVI DE LA FORMATION

Livret de suivi et de validation des acquis, résultats des évaluations, dossier professionnel et livret de certification le cas échéant.

PRIX TTC : 9114€

Tarifs TTC en vigueur au 02/02/2026 (le tarif des prestations supplémentaires est affiché en agence)

ÉLIGIBLE
CPF

FRANCE
TRAVAIL

TRANSITIONS
PRO